

L'Irak et l'olympisme

« Depuis 1948, le Comité National Olympique Irakien a pris la responsabilité de promouvoir et de développer le mouvement et les principes olympiques dans le pays tout entier et n'a jamais cessé de déployer ses efforts pour atteindre ce but. Le comité est convaincu que le plus important aux Jeux Olympiques n'est pas d'y vaincre, mais d'y prendre part, car l'essentiel dans la vie n'est pas tant de conquérir que de bien lutter. »

Comité National Olympique Irakien - 1975

IRAK

446 713 km².

9 477 146 habitants.



COMITE OLYMPIQUE IRAKIEN (COI)

Fondé en 1948.

Reconnu par le CIO en 1948.

Président en exercice: Naeen Haddad *.

Secrétaire général en exercice : Major Général Adil Sulaiman *.

Adresse : P. O. Box 441, Bagdad, Irak.

Téléphone : 98 717, 96 838 et 97 454.

Câble : Iroc Bagdad..

* Voir notes biographiques.

Rôle du COI

Désigné par une loi de la République d'Irak comme la plus haute instance sportive du pays, le COI a pour responsabilités :

- la direction du mouvement sportif civil national ;
- la diffusion du mouvement olympique et la protection des principes et des fondements de l'olympisme et de l'amateurisme ;
- l'encouragement de toutes les fédérations sportives nationales en les assistant moralement, matériellement et techniquement.

Création

Les représentants de six fédérations nationales (athlétisme, basketball, boxe, football, haltérophilie et lutte), sous la direction d'Ubaid Abdullah al-Mudhayifi qu'ils portèrent à la présidence, créèrent en début de l'année 1948 un CNO destiné à assurer la participation des sportifs d'Irak aux Jeux Olympiques de Londres.

Présidents successifs du COI

1948-1958 : Ubaid Abdullah al-Mudhayifi.

1958-1962 : Akram Fahmi.

1962-1970 : Ismail Irzouki.

1970-1973 : Saleh Mehdi Ammash.

1973-1974 : Adnan Ayyoub Sabri al-Izzi.

Depuis 1974 : Naeem Haddad *.

L'IRAK ET LES JEUX OLYMPIQUES

Date de la première participation : 1948.

Les lauréats olympiques irakiens

L'haltérophilie poids légers, Abdul Wahid Aziz (3e à Rome en 1960) figure dans l'histoire sportive de son pays comme le plus glorieux des participants olympiques.



1960 - Abdul Wahid Aziz

Représentation irakienne aux Jeux Olympiques de 1948 à 1972 *

	Athlétisme	Basketball	Boxe	Cyclisme	Haltérophilie	Lutte	Total
1948	2	10	—	—	—	—	12
1960	11	—	2	2	5	1	21
1964	4	—	2	—	7	—	13
1968	—	—	—	1	1	1	3
1972	—	—	—	—	—	—	0

* Le CNO n'engagea aucune sportive irakienne pour les Jeux Olympiques et aucune délégation pour les Jeux d'hiver.

ORGANISATION ACTUELLE DU COI

● Composition

Le COI regroupe les présidents des fédérations nationales sportives et un représentant élu de chacun des cinq ministères suivants : Jeunesse, Education, Education universitaire et Recherche scientifique, Défense et Intérieur.



1964 - Tokyo : la délégation irakienne

● *Réunions* : L'assemblée se réunit annuellement en septembre, afin de contrôler les activités de la Commission exécutive, adopter le budget, etc...

● *La Commission exécutive*, élue pour quatre ans par l'assemblée et en son sein, se compose de treize membres ; ceux-ci élisent un président, deux vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire général adjoint et un trésorier. Une réunion de travail est organisée tous les mois.

● Membres actuels de la commission exécutive

PT: M. Naeem Haddad * ; 1er VPT: M. Akram Fahmi ; 2e VPT: (vacant - élection prochaine) ; SG : Major Général Adil Sulaiman * ; T : M. Shawqi Abboud



1975 - Membres de la Commission exécutive : MM. Ismail al-Hadithi, Hameed al-Hamdani, Major Général Adil Sulaiman (secrétaire général), MM. Naeem Haddad (président), Suhail M. Saleh, Shawqi Ahmed, Salman Mehdi al-Ubaidi (de gauche à droite).

Ahmed ; M: M. Suhail Mohammed Saleh, M. Hameed al-Hamdani ; Brig. Fahmi al-Qaimaqchi ; Brig. Nash' at Mahir al-Salman; Dr. Ameer Ismail Haqqi, M. Salman Mehdi al-Ubaidi. M. Ismail al-Hadithi, (un poste de membre encore vacant — élection prochaine).

● Financement du CIO

L'Etat apporte la contribution financière la plus importante. Celle-ci se complète des dons et contributions approuvées par la commission exécutive.

* Voir notes biographiques.

● Fédérations affiliées au COI

14 fédérations olympiques...	Dates d'affiliation au		Membres en 1972
	CNO	FI	
Athlétisme	1948	1951	
Basketball	1948	1948	
Boxe	1948	1957	
Cyclisme	1956	1970	
Equitation	1974	1974	
Escrime	1974		
Football	1948	1950	
Gymnastique	1974	1974	
Haltérophilie et culturisme	1948	1952	
Handball	1948	1974	
Lutte	1948	1956	
Natation	1957	1960	
Tir	1974	1974	
Volleyball	1965	1959	
... et les fédérations de tennis de table, de tennis et de badminton.			

LE COI ET L'OLYMPISME

● La journée olympique

La journée olympique n'a encore jamais été célébrée. mais l'idée est à l'étude.

● Académie Internationale Olympique

Cinq Irakiens assistèrent aux travaux des sessions de 1971 et 1974 de l'Académie Internationale Olympique.

● La protection des emblèmes olympiques

Une circulaire du CNO interdit l'utilisation de ces emblèmes à toutes les entreprises commerciales. Les institu-

tions sportives, quant à elles, doivent obtenir l'autorisation du CNO. Le ministère du Commerce et de l'Economie étudie actuellement un projet de loi assurant une protection juridique.

● **Publications du COI**

Le CNO publie depuis 1971 un périodique en arabe, diffusé dans tout le pays.

LE SPORT EN IRAK

● **L'aide de l'Etat au mouvement olympique**

Par sa subvention au CNO, lequel la répartit entre les fédérations nationales, l'Etat prend une large part aux activités sportives de la nation.

● **La formation des cadres sportifs**

C'est au collègue d'éducation physique au ministère de la Jeunesse et dans les Forces Armées que sont formés les dirigeants sportifs et les entraîneurs. C'est là qu'on leur apprend à utiliser leurs connaissances et leurs efforts dans divers sports et à offrir leurs directives à la nouvelle génération.

● **Le sport à l'école**

De l'école élémentaire à l'école secondaire et jusqu'à l'université, de nombreux sports et jeux sont largement pratiqués, tels que : football, basketball, volleyball, athlétisme, gymnastique, handball et escrime. Un délégué du ministère de l'Instruction publique, responsable du sport dans les écoles mentionnées ci-dessus, et un délégué du ministère de l'Enseignement supérieur et des Recherches scientifiques, responsable du sport à l'université, ont été choisis comme représentants à la commission exécutive pour assurer la coordination. Ces deux ministères contribuent largement à répandre l'Olympe parmi les étudiants.

● **L'équipement sportif**

Le pays dispose de dix stades (dont deux d'entre eux sont en train d'être équipés de pistes d'athlétisme), de quatre piscines de 50 m. Deux gymnases ayant chacun une capacité de 3000

places sont actuellement en cours de réalisation. Le ministère de la Jeunesse a fait établir des plans pour la construction de salles et de piscines couvertes qui pourront être utilisées par toutes les fédérations sportives et par le public. Les Forces Armées ont aussi en préparation des plans pour une ville tout entière réservée aux sports.

● **Sports les plus populaires sur le plan du spectacle**

Football et lutte.

● **Sports connaissant l'essor le plus important**

Haltérophilie et basketball.

Notices biographiques

Naeem Haddad

Président du CNO irakien depuis 1974. Né en 1933. L'éducation qu'a reçue M. Haddad a fait de lui un homme énergique, passionné de sports et intéressé par tout ce qui touche à la jeunesse. En assumant ses nouvelles responsabilités, il a promis de promouvoir le mouvement olympique en général et de contribuer de toutes ses forces au développement des activités sportives et de l'esprit sportif parmi les jeunes et en particulier dans la plus jeune génération. M. Haddad a été récemment nommé ministre de la Jeunesse d'Irak.

Major Général Adil Sulaiman

Secrétaire général du CNO Irakien depuis 1973. Né en 1919, il consacra la plus grande partie de sa carrière de militaire à la promotion du sport. Très vite, ses qualités d'organisateur et de dirigeant lui valurent diverses responsabilités : président de la fédération de football (1955), vice-président de la fédération d'athlétisme (1959), responsable de la délégation irakienne du CISM (1963), directeur de l'école d'entraînement physique de l'Armée (1963), directeur des sports militaires (1970). Membre du CNO de l'Irak depuis 1961, il assumait la vice-présidence (1963), la trésorerie (1970).